

## Rapport du Maire

9 novembre 2015

### 1°) Rapport financier 2014

L'état de l'année 2014 des activités financières de fonctionnement présente une situation entièrement sous contrôle. En effet, les revenus de fonctionnement sont de l'ordre **8 540 291 \$**, les charges incluant l'amortissement **8 287 982 \$** et la conciliation à des fins fiscales de **524 986 \$**. Le tout dégage un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **777 295 \$**.

Le rapport de l'auditeur externe conclut que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2014 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 2°) Indications préliminaires pour le présent exercice financier

En 2015, le budget adopté par la Ville de Princeville est équilibré. Les revenus de fonctionnement sont à **8 020 685 \$**, les charges sont à **8 818 934 \$** incluant l'amortissement à **1 723 600 \$** et la conciliation à des fins fiscales pour l'amortissement, le financement et les affectations est, quant à elle à **798 249 \$**.

Des montants ont été appropriés de divers surplus, affectés ou non, de fonds réservés en cours d'année pour couvrir des dépenses nécessaires principalement pour le pavage de diverses rues, pour réduire du financement permanent, pour les directives de changement et des surplus de travaux au 25, rue Saint-Jacques Est, pour l'achat d'un camion de voirie et l'acquisition d'équipements à neige, pour le rachat d'un terrain résidentiel, ainsi que pour l'éclairage de la piste cyclable et de nouvelles rues.

Les résultats de l'année en cours se solderont par un excédent des recettes sur les charges, et seront plus précisément établis à la fin de l'année lorsque les auditeurs auront complété leur mandat.

### 3°) Dernier programme triennal en immobilisation

Le programme triennal en immobilisation adopté en décembre 2014 totalisait :

pour 2015	:	<b>1 679 450 \$</b>
pour 2016	:	<b>7 853 000 \$</b>
pour 2017	:	<b>605 000 \$</b>

Ces montants consistent, en plus des affectations aux activités de fonctionnement, aux travaux suivants :

- sécurité publique (caserne incendie)
- transport (voirie rurale, réserve domiciliaire, éclairage piste cyclable et de nouvelles rues, pavage de rues, camion)
- hygiène du milieu (réfection et prolongement de réseaux d'aqueduc et d'égouts, mise à niveau du plan d'intervention)
- aménagement, urbanisme & développement (réfection bâtiment et terrain)
- loisirs et culture (mise à niveau et agrandissement du Centre Sportif, projets variés au Parc Multi-Sports)

Les projets inscrits pour 2015 sur ce programme, mais non réalisés seront réévalués et/ou reportés à une autre année.

4°) **Rémunération et allocations de dépenses des membres du conseil pour 2015**

La rémunération des membres du conseil est de 26 918\$ pour le maire et de 8 972 \$ pour chacun des conseillers.

L'allocation de dépenses est de 13 459 \$ pour le maire et de 4 486 \$ pour chacun des conseillers.

5°) **Orientations générales 2016**

Les orientations pour 2016 se préciseront lors de l'élaboration du budget, mais pour l'instant et selon les disponibilités des programmes d'infrastructure gouvernementaux, les projets suivants sont envisagés :

- réfection des infrastructures et/ou du pavage de certaines rues, identifiées au plan d'intervention;
- amélioration de certains chemins ruraux;
- mise à niveau du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière;
- aménagements au Parc Multi-Sports dont un nouveau terrain de balle;
- construction d'une caserne incendie.

Les objectifs du conseil sont de créer un milieu de vie agréable pour les résidents et attractif pour les nouveaux arrivants et les investisseurs.

6°) **Liste des contrats**

Conformément à la Loi, je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

Gilles Fortier,  
Maire